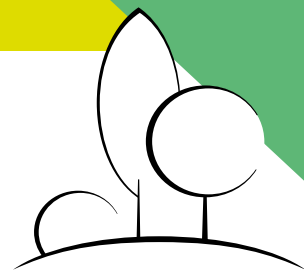


PARCOURS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

MÉTIERS DU PAYSAGE

Formation professionnalisante



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Découvrir les métiers du paysage en appliquant les bons gestes et les bonnes postures, en exécutant les opérations techniques telles que l'entretien des aménagements paysagers et en assurant les travaux de remise en état et de valorisation d'espaces verts.

DÉBOUCHÉS

- ✔ Obtenir une qualification puis éventuellement un diplôme de niveau III (CAPa Jardinier paysagiste)

CONTENU DE LA FORMATION

- ✔ Découvrir les métiers du paysage
- ✔ Entretien du matériel
- ✔ Exécuter des opérations techniques d'entretien des espaces verts
- ✔ Appliquer les bons gestes et les bonnes postures
- ✔ Se préparer à la suite du parcours (emploi ou certification)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pas d'Unités Capitalisables mais passage du Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur et stages en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- ✔ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✔ Être demandeur d'emploi (Congé de Reclassement ou autre statut) - Indemnisation possible

DURÉE DE LA FORMATION (HEURES PRÉVISIONNELLES)

203 heures en centre de formation et 98 heures en entreprise du paysage ou collectivité
18/10/2021 au 17/12/2021.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoi du dossier d'inscription par voie postale au centre (téléchargeable sur le site internet)

Information collective puis entretien individuel

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Pas de frais

QUELQUES CHIFFRES !

Taux de satisfaction : **90%**

Taux d'insertion : **80%**